**Modèle d’évaluation pour les examinateurs du   
Réseau pour la santé du cerveau des enfants (RSCE)**

**Le RSCE s’engage à intégrer les innovations de recherche dans la pratique et à garantir que les solutions fondées sur des données probantes atteignent leurs publics cibles. Pour soutenir ces objectifs, le**[**Programme d’Innovation**](https://kidsbrainhealth.ca/kbhn-call-for-proposals-2024/?lang=fr)**et le**[**Programme de Mise en Œuvre**](https://kidsbrainhealth.ca/kbhn-call-for-proposals-2024/?lang=fr)**ont été établis en tant que deux volets de financement distincts mais complémentaires. Ces programmes tireront parti des fonds du RSCE et de l’expertise du Réseau pour soutenir des projets ayant le potentiel de se développer, de se diffuser et de générer un impact significatif pour les utilisateurs finaux.**

Les **résultats attendus** de ces projets pourront inclure, sans s’y limiter, des changements de pratiques ou de politiques, le progrès de nouvelles technologies (ou de nouvelles applications de celles qui existent déjà), ainsi que la mise en œuvre, le développement ou le renforcement de mesures de soutien direct aux enfants et aux familles. Le RSCE sélectionnera et financera les propositions de transformation les plus prometteuses permettant de faire face aux enjeux essentiels que sont le dépistage précoce, les interventions reposant sur des preuves et les mesures de soutien aux familles, et qui combleront le fossé entre les innovations scientifiques et la prise en charge à l’échelle nationale.

Le RSCE financera des innovations et des applications produisant des bénéfices mesurables sur le plan économique, sociétal et sanitaire. Ces innovations devront démontrer un potentiel de mise en œuvre dans le monde réel, de création de propriété intellectuelle, et de solutions aux obstacles rencontrés par les enfants atteints de troubles du développement neurologique et leur famille, tout en établissant un écosystème de personnes talentueuses et diverses répondant aux besoins industriels et sociétaux du Canada.

|  |
| --- |
| **Cotation** |
| La cotation doit se faire sur une échelle de 0 à 5. Les demi-points sont permis.   * 0 – La proposition de répond pas aux critères ou ne peut pas être évaluée du fait d’information manquante ou incomplète. * 1 – Faible. Ne répond pas suffisamment aux critères, ou de graves faiblesses inhérentes ont été constatées. * 2 – Moyen. La proposition répond largement aux critères mais des faiblesses importantes ont été constatées. * 3 – Bien. La proposition répond bien aux critères, mais un certain nombre de points faibles sont présents. * 4 – Très bien. La proposition répond très bien aux critères, mais un petit nombre de points faibles sont présents. * 5 – Excellent. La proposition répond bien à tous les aspects importants des critères. Tout point faible constaté est mineur.   Le seuil des critères individuels est de 3. Le seuil général, applicable au total des trois notes individuelles, est de 10 points.  Les notes ne sont **pas** pondérées. |

|  |
| --- |
| **Excellence *(note maximale : 5)*** |
| Les facteurs suivants seront pris en compte, dans la mesure où le travail proposé correspond à la description de l’appel d’offres :   * **Pertinence envers la mission et les priorités stratégiques du RSCE :** les objectifs sont-ils clairs, bien définis et réalisables? Répondent-ils à des possibilités ou à des enjeux importants de l’une ou de plusieurs des priorités stratégiques du RSCE comme le dépistage précoce, l’accès à des interventions et des mesures de soutien aux familles? * **Équité, diversité, inclusivité (ÉDI) et groupes sous-représentés :** la proposition fera-t-elle progresser les priorités stratégiques du RSCE en permettant une participation diversifiée, y compris celle de groupes sous-représentés et de personnes autochtones, ce qui est essentiel au Canada pour créer et regrouper les meilleurs travaux de recherche, les meilleurs développements technologiques et la meilleure expertise entrepreneuriale et obtenir des résultats concrets? * **État actuel des preuves et éléments probants à l’appui de l’adoption de l’innovation :** la proposition fait-elle preuve d’un concept solide et de crédibilité dans sa méthodologie, autrement dit, repose-t-elle sur un fondement scientifique solide et sa méthodologie est-elle robuste et adaptée aux objectifs déclarés? |

**Commentaires de la personne évaluatrice**

**Score d’excellence \_\_ /5**

Ajoutez vos commentaires quant aux forces et aux faiblesses de la proposition dans une optique d’excellence.

|  |
| --- |
| **Impact (score max. : 5)** |
| Les facteurs suivants seront pris en compte, dans la mesure où le travail proposé correspond à la description de l’appel d’offres :   * **Impact et faisabilité des résultats :** le projet présente-t-il des bienfaits potentiels tangibles pour les enfants atteints de troubles du développement neurologique et leur famille? Les objectifs du projet sont-ils réalistes et réalisables dans les délais, avec les ressources et l’approche méthodologique proposés? * **Formation de personnel hautement qualifié (PHQ) :** la proposition offre-t-elle de construire un écosystème de personnes talentueuses et diverses dont les compétences aideront à changer la vie des enfants et adolescents neuroatypiques? * **Engagement des partenaires et parties prenantes clés :** la proposition suggère-t-elle une véritable collaboration avec des communautés concernées, comme les patients, les familles et les prestataires de services? La proposition démontre-t-elle l’engagement de partenaires résolus envers la viabilité et l’exécution des objectifs du projet? |

**Commentaires de la personne évaluatrice**

**Score d’impact\_\_/5**

Ajoutez vos commentaires quant aux forces et aux faiblesses de l’impact du projet.

|  |
| --- |
| **Qualité et efficacité de la mise en œuvre *(score max :5)*** |
| Les facteurs suivants seront pris en compte, dans la mesure où le travail proposé correspond à la description de l’appel d’offres :  **Stratégie d’augmentation d’échelle et de diffusion et plan de durabilité :** le projet a-t-il défini une stratégie claire d’augmentation d’échelle et de durabilité avec une méthode de mise en œuvre?  **Points forts de l’équipe :** l’équipe possède-t-elle l’expertise et l’expérience nécessaires (y compris en matière de mise en œuvre) et a-t-elle clairement défini l’ampleur et les rôles qui permettront la réussite du projet?  **Mobilisation des familles et des personnes à l’expérience vécue :** la proposition permet-elle une véritable participation des familles et des personnes à l’expérience vécue dans la conception et la mise en œuvre du projet? |

**Commentaires de la personne évaluatrice**

**Score de la qualité et de l’efficacité de la mise en œuvre \_\_/5**

Ajoutez vos commentaires quant aux forces et aux faiblesses de la mise en œuvre du projet.

**Évaluation du budget**

|  |
| --- |
| **Le budget semble adapté aux activités.** |
| *Les frais proposés sont-ils adéquats et suffisants pour que le projet puisse remplir ses objectifs (les activités planifiées doivent être comprises dans l’évaluation du plan)?* |

**Commentaires de la personne évaluatrice**

**Adéquation des frais**

1. Pas du tout d’accord

Les frais proposés ne sont ni adéquats ni suffisants pour remplir les objectifs du projet tels que fixés. Le budget ne suffit pas aux activités ou aux ressources nécessaires.

2. Pas d’accord

Les frais proposés sont quelque peu adéquats mais ils sont insuffisants ou mal répartis pour répondre efficacement aux objectifs du projet. Certaines activités ou ressources importantes ne sont pas convenablement financées.

3. Neutre

Les frais proposés ne sont ni particulièrement suffisants ni insuffisants. Le budget finance certaines activités nécessaires mais pourra avoir besoin d’être ajusté pour répondre pleinement aux besoins du projet.

4. D’accord

Les frais proposés sont généralement adéquats et suffisants pour remplir les objectifs du projet tels que fixés. La plupart des activités et des ressources planifiées sont convenablement financées.

5. Tout à fait d’accord

Les frais proposés sont parfaitement adéquats et suffisants pour atteindre les objectifs du projet tels que fixés. Toutes les activités et ressources planifiées sont convenablement financées pour remplir les besoins du projet.

|  |
| --- |
| **Le budget est efficace pour les activités** |
| *Dans quelle mesure les justifications indiquent-elles que les fonds demandés seront utilisés de manière efficace pour le projet? Là où indiqué, avez-vous des suggestions d’ajustements limités au budget?* |

**Commentaires de la personne évaluatrice**

**Efficace pour les activités**

1. Pas du tout d’accord

Les justifications des fonds demandés ne démontrent pas qu’ils seront utilisés de manière efficace.

2. Pas d’accord

Les justifications des fonds demandés essaient quelque peu de démontrer qu’ils seront utilisés de manière efficace mais ne sont pas convaincantes.

3. Neutre

Les justifications des fonds demandés ne démontrent pas clairement qu’ils seront utilisés de manière efficace ou inefficace. Certaines de ces justifications sont raisonnables, mais des ajustements au budget pourront être suggérés ou envisagés.

4. D’accord

Les justifications indiquent que les fonds seront utilisés de manière efficace et que l’attribution de la plupart d’entre eux est pleinement légitime. Quelques ajustements sont suggérés pour rendre le budget plus performant.

5. Tout à fait d’accord

Les justifications indiquent clairement que les fonds demandés seront utilisés de manière efficace. Chaque attribution est appuyée par un raisonnement solide et aucun ajustement n’est suggéré (ou de manière extrêmement limitée).